

Accords fiscaux—Loi

internationales et accessibles à tous, et un système d'enseignement de niveau postsecondaire qui a fait l'admiration des gouvernements et des visiteurs étrangers du monde entier.

Avec cette motion qui cherche à ruiner, au rythme de plus de 8 milliards de dollars, la protection contre l'inflation qui aurait été accordée aux gouvernements provinciaux pour continuer à assurer les services d'enseignement postsecondaire et de santé, nous constatons que le gouvernement ne tient pas à jouer un rôle de premier plan dans ces secteurs, mais tout simplement à faire payer la facture à d'autres.

Lorsque le ministre a présenté son dernier budget, la plupart d'entre nous s'en rappellent car cela a fait une forte impression à la Chambre, il a dit: «Il faut que cela cesse». Eh bien, il est clair que cela ne cessera pas de sitôt. Le ministre avait déclaré dans son exposé qu'on allait cesser de passer la facture aux autres. Il est bien clair que ce n'est pas le cas, et c'est pourquoi, après tant et tant de débats, je me sens forcée de proposer une motion. La voici:

Qu'on modifie la motion en supprimant tous les mots après «Que» et en leur substituant ce qui suit:

Le projet de loi C-96, tendant à modifier la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé, ne soit pas lu maintenant pour la troisième fois, mais dans six mois à compter d'aujourd'hui.

Telle est ma motion, et je crois qu'elle va droit au coeur du problème auquel nous faisons face.

M. le vice-président: La présidence juge la motion recevable. Le débat portera donc sur la motion d'amendement. Entre temps, questions et observations.

M. Nunziata: Monsieur le Président, je suppose que j'adresse mes questions à la députée de Hamilton-Est (M^{me} Copps)?

Vous remarquerez que depuis 11 heures que nous sommes à la Chambre, il est maintenant environ 19 h 20 et, qu'exception faite de l'heure réservée aux initiatives parlementaires, il y a environ sept heures que nous débattons ce projet de loi. Vous et moi avons tous les deux participé à ce débat depuis qu'il a débuté ce matin. Nous savons tous que nous aurons d'autres occasions de le discuter.

Dans les sept heures que nous avons consacrées au projet de loi C-96 pas un seul, député conservateur n'a pris la parole. Pas un seul député conservateur n'a posé de question, à l'exception du député de York-Est (M. Redway). Cette question, était intelligente mais a fait l'objet d'une réponse encore plus intelligente de la part de mon collègue le député de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin). La question demandait pourquoi les députés conservateurs ne prenaient pas la parole pour défendre le projet de loi C-96.

Comme je l'ai déjà signalé aujourd'hui, il est bien évident que le projet de loi C-96 n'est pas défendable. S'il l'était, pourquoi alors les députés conservateurs n'interviendraient-ils pas pour le défendre? Cela nous amène à penser que les députés conservateurs qui ont été présents aujourd'hui, et il n'y en a pas eu tellement, n'appuient pas le projet de loi. Et voilà pour la réforme parlementaire.

J'ai dit qu'en n'intervenant pas dans la discussion de ce projet de loi les députés conservateurs rendent un bien mauvais service à leurs électeurs et à leurs collectivités respectives.

Les orateurs libéraux ont fait voir l'un après l'autre les défauts de ce projet de loi. Ils ont fait voir qu'il est rétrograde, qu'il nuit à l'enseignement postsecondaire au Canada, qu'il nuit aux soins de santé, mais les ministériels restent sourds à ce que nous disons et à ce que nous demandons.

Le gouvernement tient à faire voter le texte bien que les groupes et les personnes qui ont comparu au comité se soient prononcés contre ce projet de loi les uns après les autres. J'aimerais bien que ma collègue et amie de la circonscription de Hamilton-Est (M^{me} Copps) explique à la Chambre pour quelle raison les députés conservateurs d'en face ne prennent pas la parole. Je remarque que le ministre des Finances (M. Wilson) vient d'arriver à la Chambre. J'espère que mon amie, la députée de Hamilton-Est (M^{me} Copps), parlera de ce projet de loi présenté par le ministre et se joindra à moi pour le forcer à nous dire durant ce très important débat pourquoi, à son avis, ce projet de loi devrait être adopté.

● (1920)

Mme Copps: Monsieur le Président, le député de York-Sud—Weston (M. Nunziata) a parfaitement raison. Nous n'avons entendu aucun député ministériel et je crois que la raison pour laquelle ils observent un mutisme étonnant au sujet de cette mesure est qu'il la trouve embarrassante. Ils se rendent compte que le ministre des Finances (M. Wilson) s'est déchargé d'un seul coup d'un problème de huit milliards de dollars sur les provinces et les territoires. Ils savent qu'à cause de cette situation, des soins médicaux de qualité inégale seront dispensés d'un bout à l'autre du Canada. Le système d'enseignement au niveau postsecondaire va se dégrader d'une province à l'autre et les problèmes régionaux vont s'aggraver davantage.

Une troisième cause d'embarras pour le premier ministre et les ministres conservateurs qui disent aux provinces qu'elles devraient se serrer la ceinture pour récupérer huit milliards de dollars est que d'après les plus récentes nouvelles émanant d'Ottawa, les ministres conservateurs ont dépensé 53 p. 100 de plus pour leur propre personnel l'an dernier que les libéraux ne l'avaient fait durant leur dernière année au pouvoir. En fait, ces chiffres ne comprennent pas le personnel du premier ministre (M. Mulroney) dont le budget a augmenté de près de 50 p. 100 depuis deux ans pour atteindre 6.5 millions de dollars. Lorsqu'on s'arrête au nombre de postes politiques, on voit que le budget des ministres conservateurs à cet égard est de 13 millions de dollars, comparativement à 6.8 millions dans le gouvernement Trudeau précédent.

Moi aussi, je serais plutôt embarrassée d'aller d'une province à l'autre dire aux personnes âgées et aux jeunes qu'il leur faudra se serrer la ceinture et déboursier davantage pour les soins médicaux et l'enseignement, pendant que le gouvernement accroît son propre personnel politique de 50 à 53 p. 100, selon le ministre. C'est ce même gouvernement qui en appelle à l'austérité dans tout le pays et qui demande aux personnes âgées d'accepter un ralentissement de la hausse de leurs pensions de vieillesse et aux familles à revenu moyen ou faible de se contenter d'allocations familiales moins élevées afin de faire leur part pour réduire le déficit.